Attribution d'une subvention à l'Association BRRFTTTT

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : L'Association BRRFTTTT, créée en 2002 à Besançon, a pour objectifs :

- la création et la diffusion de soli dansés dans les hôpitaux
- la création et la diffusion d'une «exposition parcours chorégraphique».

Elle réalise également des actions de sensibilisation à la danse contemporaine auprès du jeune public.

Il est proposé d'allouer une subvention de 1 000 € à l'Association BRRFTTTT afin de l'aider à la diffusion de sa création «J'ose la pose un parcours» qui constitue le prolongement d'un travail de création mené depuis 3 ans à l'hôpital (soli dansés dans la chambre du patient).

«J'ose la pose un parcours» propose sous forme d'exposition des images de ce travail à l'hôpital, un moment dansé en direct qui sera visible dans les musées, structures d'art contemporain et écoles d'art de Besançon.

La dépense, soit 1 000 €, est à prélever sur le chapitre 65.30.6574 CS 41000 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédit d'égal montant en provenance du chapitre 011.30/6288 CS 41000.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2005.